



Les droits de mon enfant L'allocation pour impotents

Soirée d'information et d'échanges destinée à l'entourage d'enfants en situation de handicap et aux professionnels du domaine

Jeudi 27 novembre 2025

18h30 – 21h30

Clinique romande de réadaptation, Sion

procap

Pour personnes avec handicap.
Sans compromis.

La complexité du droit des assurances sociales, en particulier en ce qui concerne l'allocation pour impotent, représente souvent un véritable casse-tête pour les parents d'un enfant en situation de handicap.

Les démarches, les critères d'octroi et les procédures peuvent sembler obscurs et évoluer au fil du temps. Pourtant, il est essentiel de bien comprendre ce dispositif pour pouvoir faire valoir les droits de son enfant.

Lors de cette soirée d'information, vous aurez l'occasion de :

- Obtenir des informations concrètes sur l'allocation pour impotents : conditions d'octroi, démarches, montants et évolutions récentes du cadre légal
- Échanger avec d'autres parents d'enfants en situation de handicap ainsi qu'avec des professionnel·le·s du domaine

Programme

18h30–20h00 : Présentation « l'allocation pour impotent » par Maître Franziska Lüthy, avocate chez Procap et réponses aux questions

20h00–21h30 : Apéritif et échanges

Public cible

Parents, entourage, professionnel·le·s et toute personne intéressée

Inscription

Par téléphone: 027 323 00 03

Par courriel: valais.romand@procap.ch ou via ce code:



Adresse

Clinique romande de réadaptation
Av. Grand-Champsec 90
1951 Sion